

Les stations magdaléniennes de Veyrier

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **8 (1930)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES STATIONS MAGDALÉNIENNES DE VEYRIER

(Note additionnelle à l'histoire de leur découverte.)

W. DEONNA.



DANS le dernier volume de *Genava*¹, MM. Pittard et Reverdin ont publié une monographie fort documentée des stations magdaléniennes de Veyrier qui, célèbres et souvent citées, n'avaient cependant jamais été étudiées dans leur ensemble et avec la précision scientifique souhaitée. Les préhistoriens leur seront reconnaissants de cette mise au point, et c'est désormais à leur étude pénétrante et détaillée qu'ils devront se référer.

Pendant l'année 1929, le Musée d'Art et d'Histoire a reçu en don de M^{me} Maillart-Gosse plusieurs portefeuilles et carnets contenant des notes manuscrites et des croquis du D^r Hippolyte Gosse. Parmi ces documents, quelques-uns concernent précisément les fouilles préhistoriques de Veyrier. Le mémoire de MM. Pittard et Reverdin étant déjà imprimé au moment où nous avons reçu ce don, ces auteurs n'ont pu les mettre à profit. Nous en extrayons les détails suivants qui précisent sur quelques points les données antérieures.

I. PLANS DES STATIONS DE VEYRIER.

Le seul plan donné jusqu'à ce jour est la carte à l'échelle de 1:12500 dessinée par M. R. Montandon, qui a été reproduite par M. Cartier², puis par M. Pittard³.

¹ *Genava*, VII, 1929, p. 43 sq.

² CARTIER, *Archives suisses d'Anthropologie générale*, II, 1916-17, p. 45, fig. Nous citons désormais ce mémoire comme suit: Cartier. Le Musée possède le négatif de ce cliché: 13/18, n° 631.

³ PITTARD, *Genava*, VII, 1929, p. 45, fig. 1. Nous citons désormais ce mémoire, en collaboration avec M. Reverdin, comme suit: Pittard-Reverdin.



FIG. 1. — Plan n° 1 des carrières de Veyrier.

Elle n'indique que la situation générale des fouilles par rapport au village de Veyrier et aux environs. On accordera donc une attention toute particulière aux plans que nous avons retrouvés dans les papiers de Gosse :

1. « *Plan d'une partie des carrières de Veyrier* ». — Planche lithographiée, à quatre exemplaires, dont un en couleur (*fig. 1*). Elle devait illustrer la publication que Gosse préparait en 1869 et dont nous parlerons plus loin. « Echelle de 0,003 pour M. ». Cotes: « le pied de la borne-limite France-Suisse a été supposé à la cote de 420 ». Un exemplaire est signé à l'encre rouge « A. Rochat Ingr. Del. et Aut. », et deux exemplaires portent des indications et des corrections de Gosse. Sur l'exemplaire en couleur, des lettres manuscrites indiquent les divers emplacements¹ et les directions des coupes selon AB, WZ, mais elles ne sont accompagnées d'aucune légende explicative. Ce plan s'étend du rocher Taillefer (E) au N., aux abris Gosse-Thioly au S. (C, D).

2. « *Plan d'une partie des carrières de Veyrier* ». — Dessin au lavis (*fig. 2*), rehaussé de couleurs, daté de 1872, et signé RM, initiales qui sont aussi celles d'une des planches montrant les coupes de Veyrier (n° II, 1). Comme l'indiquent les dates respectives, ce dessin est postérieur au plan n° 1; Gosse l'a sans doute fait exécuter après ses fouilles de 1870 (V), pour pouvoir y marquer leur emplacement (EFGG', « partie exploitée par M. Gosse »; OP, « parties enlevées pendant 1871-2 »); par suite, le plan s'étend plus au N. que le précédent, au-delà du rocher Taillefer.

« Echelle de 3/1000 ». Cotes: « Les cotes de niveau au-dessus de la mer sont calculées d'après celle du repère en fonte fixé sur la face Est de la limite France-Suisse de Veyrier = 421,287 »².

L'orientation n'est pas tout à fait la même que celle du plan n° 1. Les lettres indiquent les divers rochers de la station, et sont commentées par les légendes suivantes³:

« A. Gros rocher Taillefer? La route passait dessous. — B. *Entrée 1^o Expl. Gosse*⁴. — C. Couche à silex et os. — D. Même légende. — E. Plateforme à niveau des silex, *carrière Japel*⁵. — F. Partie du rocher de recouvrement. — EFGG'. *Partie exploitée par M. Gosse*⁶. — H. Apparition de la couche à silex. — I. Id. de quelques silex. — K. a bougé, char enseveli. — L. Roches dessin Aymonnier⁷; la route passait dessous, a eu silex et os dans remblai. — M. Tertre intact. — N. Fente au renard.

¹ Les mêmes lettres sont répétées: E. D.

² Le plan n° 1 ramène cette cote à 420.

³ Nous soulignons les légendes situant des gisements fouillés.

⁴ Soit fouilles de 1865-1868. Cf. n° V.

⁵ Le nom de cette carrière est mentionné par Gosse, comme lieu de ses fouilles de 1870-1872. Cf. n° V.

⁶ De 1870-1872, puisque ces fouilles sont faites dans la carrière Japel. Voir note précédente.

⁷ Nous ignorons quel est ce dessin.

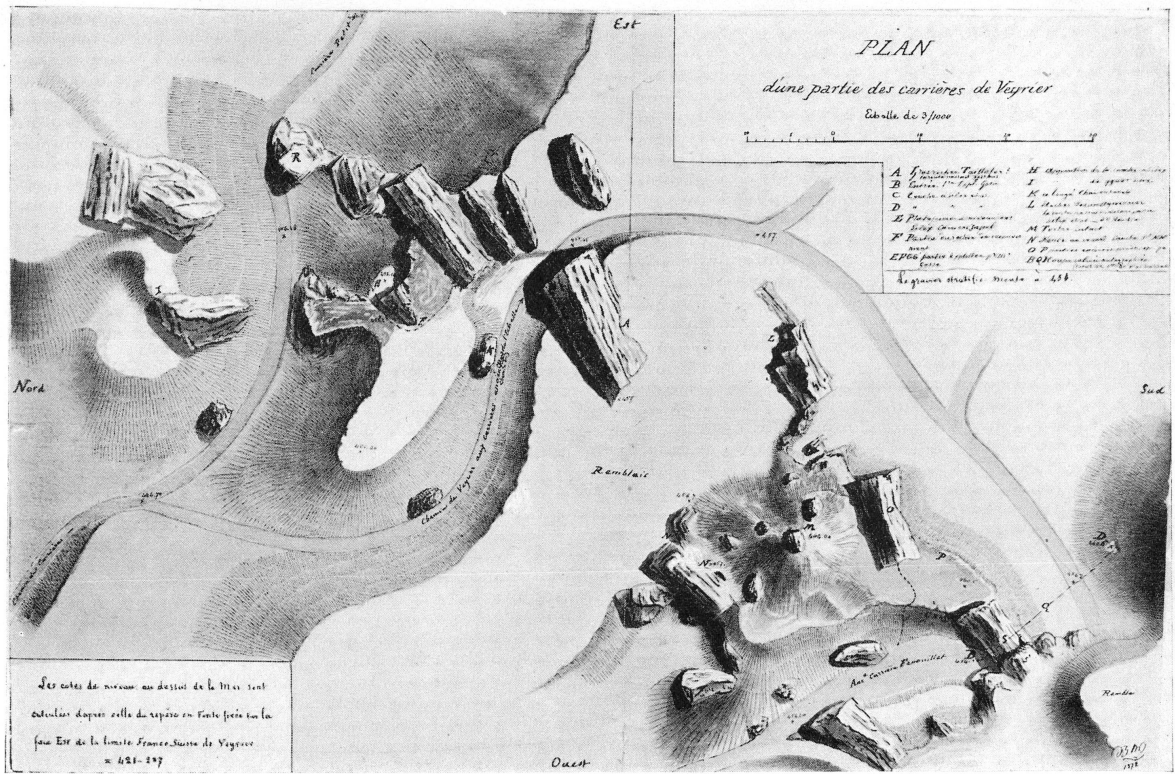


FIG. 2. — Plan n° 2 des carrières de Veyrier.

Cavité sous NN'. — OP. *Parties enlevées pendant 1871-2.* — Coupe relevée autographiée (cotes de 1,80 plus basses)¹. — Le gravier stratifié monte à 451. »

* * *

D'après ces plans, on peut repérer:

a) L'emplacement de la *grotte Taillefer* (n° 1, lettre E; n° 2, lettre A). Il n'est toutefois pas certain, comme en témoigne le point d'interrogation qui accompagne la légende du n° 2, lettre A.

b) L'emplacement des *premières recherches de Gosse*, de 1865 à 1868 (cf. n° V), dans la carrière Fenouillet (n° 1, lettre D; n° 2, lettre B, « entrée 1^o expl. Gosse »). C'est celui où travaillèrent ensuite *Favre en 1867 et Thioly en 1868*, puisque Gosse, dans la lettre que nous citons plus loin, dit avoir cédé de force à ce dernier la carrière Fenouillet où avaient eu lieu ses premières recherches (cf. n° V). La coupe de cet abri est donnée plus loin (n° II, 1-2).

c) L'emplacement des *fouilles plus récentes de Gosse*, de 1870 à 1873 (cf. n° V). Il semble alors avoir travaillé en deux points distincts:

1^o Au N. du rocher Taillefer (n° 2, lettres EFGG', « partie exploitée par M. Gosse »). Voir le croquis de 1871, par Gosse lui-même (cf. n° V).

2^o Près du lieu de ses premières recherches (n° b), à l'est de la carrière Fenouillet (n° 2, lettres OP, « parties enlevées pendant 1871-2 »).

II. COUPES DES STATIONS DE VEYRIER.

Deux planches, lithographiées en vue de la publication que projetait Gosse, montrent les coupes des stations de Veyrier:

1. *Une planche*, à un seul exemplaire, signée des mêmes initiales RM que le dessin I, 2, donne les schémas suivants:

- a) « Coupe longitudinale de la fouille opérée en AB en 1869 ». « Echelle de 0,008. »
- b) « Coupe XY. »
- c) « Vue et coupe transversale WZ. »
- d) « Excavation avant la fouille 1867. »
- e) « Coupe horizontale. »

La coupe en AB correspond sur le plan I, 1 au tracé AB; sur le plan I, 2, au tracé BSQD, à travers le rocher au fond de la carrière Fenouillet, lieu des premières

¹ Allusion à la planche signée des mêmes initiales que ce dessin, montrant les coupes, n° II, 1; ce qui prouve que le dessin est quelque peu postérieur à la planche.

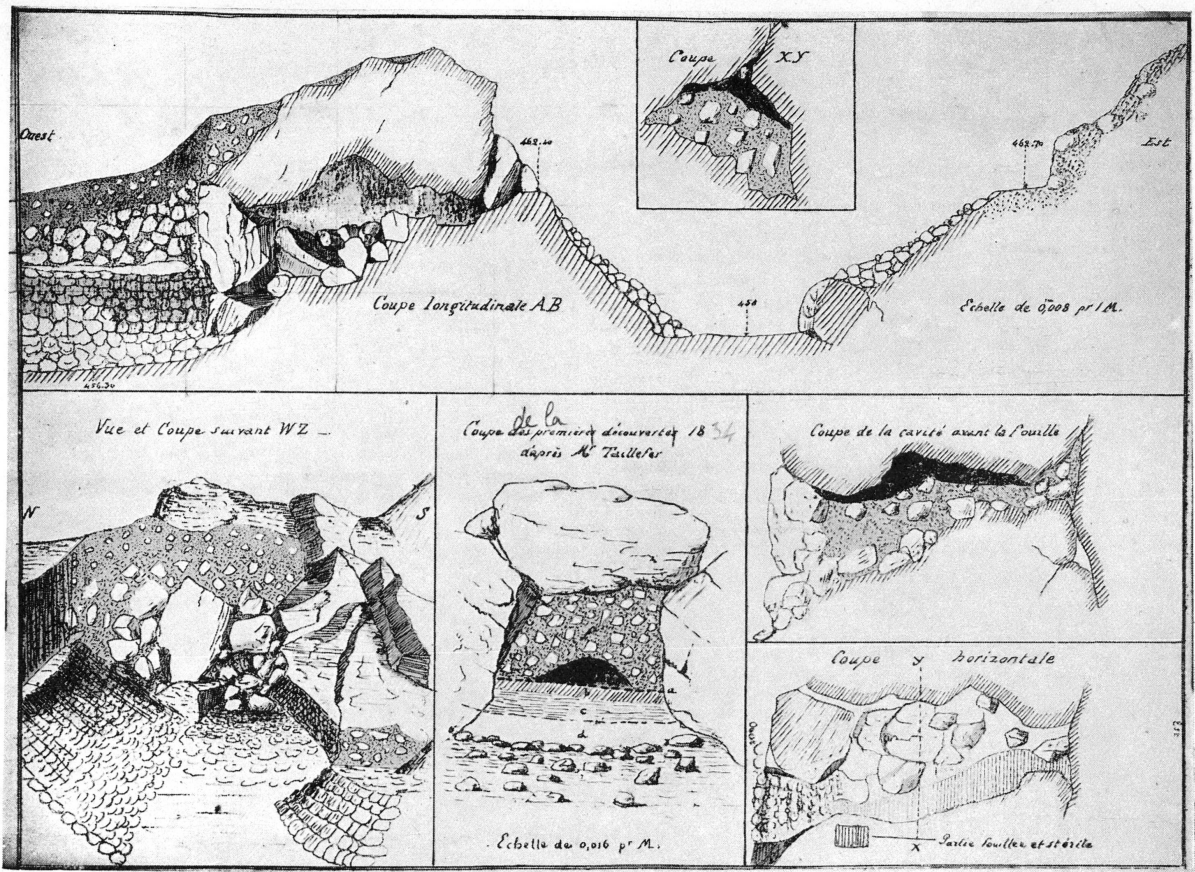


FIG. 3. — Coupes des stations de Veyrier.

explorations de Gosse, puis de Favre-Thioly, (lettre B, n° I, 2). Les légendes disent: « excavation avant la fouille 1867 » (*d*), et « coupe longitudinale de la fouille opérée en AB en 1869 » (*a*). Comme Gosse cède la place dans la carrière Fenouillet à Thioly en 1868, comme il ne reprend ses propres recherches qu'en 1870, il s'agit, pour ce qui concerne *a*, de l'abri Thioly.

Il existe au Musée un croquis informe de cet abri fait par Thioly lui-même, avec les légendes: « Dimensions données: longueur, 8 m.; largeur, 5 m.; hauteur, 2 m.; est formé de trois énormes roches calcaires s'appuyant par le haut et s'écartant par le bas ». Annotation de M. Cartier: « Dessin de l'abri sous roches de Veyrier fait par M. Thioly »¹.

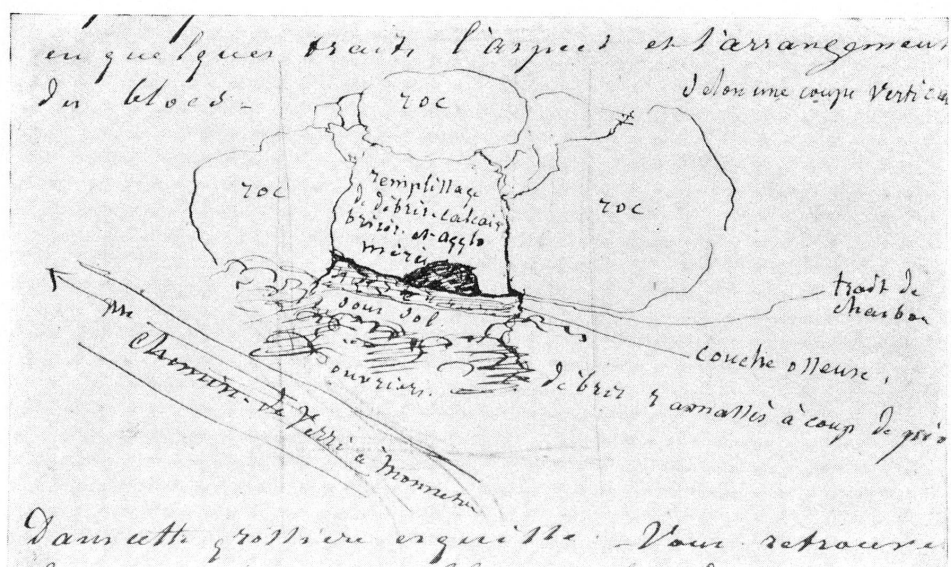


FIG. 4. — La grotte Taillefer, d'après un dessin de Taillefer en 1869.

2. Une planche, à deux exemplaires, avec annotations de Gosse, est une modification de la planche précédente (*fig. 3*). Elle répète les coupes *a*), *b*), *d*), *e*), mais réduit quelque peu la couche *c*), pour ménager la place nécessaire à un nouveau dessin *f*): « Coupe des premières découvertes d'après M. Taillefer », légende corrigée sur une des deux épreuves: « Coupe de la première découverte 1834, d'après M. Taillefer ».

D'où provient ce dessin ? De Taillefer lui-même qui, dans une lettre adressée le 15 février 1869 à Gosse au sujet de ses propres découvertes à Veyrier (IV, 2), s'exprime ainsi: « Voici en quelques traits l'aspect et l'arrangement des blocs » (suit un grossier schéma (*fig. 4*)). Gosse a introduit, dans la copie qu'il a faite de

¹ Voir plus loin, III, 3-5, photographies des restes de cet abri.

cette lettre, ce croquis, non tel que l'avait fait Taillefer, mais arrangé, tout en demeurant exact (fig. 5). C'est cet arrangement qui figure sur la planche 2, f), avec quelques nouvelles modifications.

En résumé nous possédons :

a) La coupe de la grotte Taillefer, 1834 (n° I, 1, en E; n° I, 2, en A).

b) Les coupes des fouilles Gosse, 1865-68, et Thioly, 1868 (n° I, 1, en D; n° I, 2, en B).

c) La coupe de la fouille Gosse, 1871 (n° I, 2, en EFGG'). Voir plus loin, V, fig. 6

III. VUES DE LA STATION DE VEYRIER.

Comme on l'a remarqué, les découvreurs n'ont point donné eux-mêmes des vues de leurs fouilles¹, et celles qui ont été publiées datent d'une époque postérieure, où les emplacements avaient déjà subi des modifications. Les papiers Gosse n'en contiennent pas, et nous devons nous contenter des photographies publiées par MM. Thury, Reber², Cartier, dont quelques-unes sont répétées par M. Pittard³.

Voici la correspondance de ces diverses photographies :

1. Reber, fig. 1. « Vue d'un abri de la station paléolithique de Veyrier, entre 1880-1885. »

2. Cartier, fig. 3. « Rocher dont la partie à droite constituait le fond de la

¹ Pittard-Reverdin, p. 45.

² REBER, *La station paléolithique de Veyrier*, 1909. Nous citerons désormais ce mémoire: Reber. — M. Cartier a fait observer que les dates et les indications de Reber sont quelque peu sujettes à caution, p. 64, note 1; Pittard, p. 46, note 1.

³ Pittard-Reverdin, p. 46.



FIG. 5. — La grotte Taillefer, d'après un dessin de Gosse.

grotte Taillefer »; Pittard, fig. 2. Négatif au Musée: 9/12, n° 55 (2 clichés), 55 B (2 clichés).

3. Grotte Thioly. Thury, *L'homme à l'époque du renne*, in *Le Salève*, 1899; Reber, fig. 2; Cartier, fig. 10, « La grotte Thioly en 1890, partie postérieure »; Pittard, fig. 3. Négatif au Musée, 9/12, n° 67.

4. Le même abri à Veyrier en 1895; Reber, fig. 3; Pittard, fig. 4. Négatif au Musée, 13/18, n° 437; 1407 (cliché Reber); photographie en agrandissement.

5. La partie, à droite en entrant, du même abri paléolithique à Veyrier, en 1900; Reber, fig. 4; Cartier, fig. 11; Pittard, fig. 5. Négatif au Musée, 13/18, n° 628.

6. Quelques clichés négatifs de Reber, moins importants et non reproduits, au Musée, 13/18, n° 1404, 1405, 1406, 1408, 1410.

IV. LES FOUILLES DE VEYRIER ANTÉRIEURES A GOSSE.

A l'historique esquissé par M. Reber, développé et précisé par M. Cartier, puis par M. Pittard, nous ajoutons les renseignements suivants, extraits des papiers Gosse:

* * *

1. *Taillefer* (1834)¹. — On a reproduit sa lettre de 1870 à Henri de Saussure sur ses découvertes². Nous croyons utile de donner ici la copie d'une lettre qu'il adressait à Gosse l'an précédent, le 15 février 1869:

« Bon Port sous Montreux, 15 février 1869.

« Monsieur le docteur,

Je m'empresse de vous envoyer les renseignements que vous m'avez demandés sur la découverte d'instruments humains et d'ossements fossiles que j'ai faite sous Salève dans l'été de 1835. Découverte qui ne sera pas stérile, si j'en dois juger par vos patientes et précieuses recherches et les notices contenues soit dans les deux dernières publications de M. Troyon, soit dans l'ouvrage principal de Leyel (Lyell) qui après avoir énuméré au Musée de Genève les fragmens trouvés par moi et sauvés de l'oubli par vous, y a reconnu ceux du renne et des témoins de l'homme au temps de la période glaciale. Quand je songe qu'il y avait à recueillir dans le gisement d'où j'avais emporté quelques objets de quoi remplir deux ou trois grands tombereaux d'ossements très divers tous enveloppés de leur gangue fossile avec leur acte d'origine irrécusable, je me sens pris d'un tardif remords que je confesse aujourd'hui pour engager ceux qui cherchent et ceux qui trouvent à ne rien laisser perdre pour la science.

¹ Cartier, p. 52; Pittard-Reverdin, p. 48, 62, 77.

² Cartier, p. 52; Pittard-Reverdin, p. 48.

Relativement à ces objets fossiles, vous trouverez une première esquisse de mes souvenirs dans le n° 4 année 1835 de l'*Indicateur d'Histoire et d'Antiquités suisses*. Je vais essayer de la compléter autant qu'il me sera possible par la description du gisement, celle des objets trouvés, et les idées qu'elles sont de nature à suggérer.

Situation. — Sous le Pas-de-l'Echelle, à droite du sentier qui conduit de Veyrier à Monnetier, à quelques pas seulement du sentier. Dans un de ces nombreux entassements de roches superposées par des éboulements successifs. Entre trois blocs principaux, deux latéraux et un superposé sans laisser paraître dans cet arrangement la main de l'homme qui semblait plutôt s'être approprié comme une bonne fortune un abri donné par la Nature. La cavité primitive comprise entre ces trois blocs paraissait avoir eu quelques pieds en tous sens, 6 ou 7 environ. Elle n'avait assurément rien de régulier. Quand j'ai fait ma découverte, plusieurs ouvriers travaillaient à coups de pique précisément au centre et sur la face antérieure et verticale du gisement. Ils enlevaient tout le menu pour en faire de la chaux, et travaillaient à dégager les gros blocs pour des constructions. Ce qui explique la disparition possible et même probable de la majeure partie des objets que nous recherchons. Voici en quelques traits l'aspect et l'arrangement des blocs (croquis¹). Dans cette grossière esquisse vous retrouvez les principaux blocs, leur disposition, la cavité laissée entr'eux au centre et comblée *après* que la caverne eut été habitée. Vous trouvez à la base la couche des débris humains, plus bas enfin le sous-sol également calcaire, sur le devant, quelques monceaux de pierre provenant de la pique des ouvriers attaquant précisément la base et le remplissage de la caverne quand je vins à les observer et quand je discernai le trait charbonneux formé par la section d'un plan horizontal de poussière noire.

Venons maintenant à la couche fossiliaire. Elle pouvait avoir de 6 à 7 pieds de large, profondeur inconnue, 7 à 8 pouces d'épaisseur. On peut dire que c'était quant à la consistance un vrai bétonnage d'os variés et de sédiments calcaires. La partie supérieure seule présentait une couche de deux ou trois lignes de charbon de bois comprimé. Le dessus était blanc, teinté de vermillon par places.

Les objets trouvés sont les suivants :

1° *Ossements des plus variés.* — En divers voyages j'en ai remporté de quoi remplir une caisse de 2 pieds de long et plus d'un pied de hauteur. Beaucoup de côtes, d'ossements plats, de fragmens rongés, de produits de chasse ou de captures au piège, os de cheval bien déterminés, os de renne reconnu par Leyel (Lyell), os de rongeurs, et d'oiseaux, pas d'arête de poisson, rien d'entier, fragments d'un bois de cerf, conservation parfaite quant à la substance des os, peu ou point de charbon mélangé avec ces os.

2° *Silex* ou plutôt *pointes de flèches* en silex. Il y en avait un grand nombre,

¹ Nous l'avons reproduit plus haut, *fig. 4*.

toutes à peu près semblables, longues de 6 à 7 cm., larges d'un cm. et demi à la base, triangulaires en général, entaillées ou taillées avec un tour de main remarquable en obélisques à 4 faces, dont une inférieure. Leur couleur était celle du café au lait assez clair, les pointes n'étaient pas émoussées, toutes semblaient neuves. Avec plus d'assiduité, dans l'exploration des fouilles, on n'eut pas manqué de découvrir d'autres instruments en silex. Mais ici, comme en toutes choses, les absents ont tort.

3^o *Hachette*. — Feu le Dr Mayor, quelques jours après que je lui eus indiqué ma découverte, me montra deux objets qu'il me dit provenir du même gisement. L'un de ces objets était une *hachette de métal* encore neuve quoique légèrement oxidée (oxydée) à la surface. Elle pouvait avoir une ligne d'épaisseur uniformément. Elle offrait en gros la forme d'un couteau de corroyeur ou de la hache du sapeur, de 8 à 9 cm. en tous sens. Elle était sans enmanchure, et sans trace de ligature à un manche. Sa couleur était identiquement celle du zinc légèrement oxidé (oxydé), qui recouvre nos toits. Je ne saurais en conséquence adhérer à ce que me fait dire M. Troyon dans le compte rendu de ma communication cité plus haut « que cette hachette était en fer ». Qu'en savons-nous ? peut-être était-elle en bronze et devait-elle sa surface dépolie et grisâtre au contact des dépôts calcaires (*sic*). Ce qu'il y aurait de mieux serait de la rechercher parmi les curiosités provenant du cabinet de Mayor père. Cet instrument, au dire de tous ceux qui l'ont eu en main, devait se pincer entre l'index et le médium, qui lui servaient ainsi de manche et servir soit à couper les peaux soit à tailler les flèches. En voici le dessin (ici, le schéma de cette hache).

4^o Le docteur Mayor me montra aussi un fragment de bois de cerf de 6 pouces de longueur environ et qui me parut bien épais pour un bois de cerf (même provenance).

5^o Je trouvai aussi dans la même couche un coquillage de 3 cm. en tous sens. C'était la moitié d'un *peigne* de la Méditerranée, aussi neuf que si on venait de le saisir sur l'épaule d'un pélerin, ou de le dépouiller de son intérieur vivant. Il était couleur de rouille, à grosses cannelures, sans indice de travail de l'homme, dégagé de toute gangue et de tout enduit, non fossile autant qu'il n'était pas incrusté dans le roc de la montagne, et fossile en ce sens qu'il était un souvenir de l'homme fossile. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

6^o Une *aiguille de corroyeur*, dont voici la forme et les dimensions (ici, un croquis). C'était l'intérieur d'une corne de chèvre ou de chamois, ou de chevreuil. On avait usé la base du cône pour le percer ensuite plus facilement. Rien de plus primitif. Je suis seulement étonné qu'on ne l'ait pas fait en bois.

7^o Une queue de lézard pétrifiée et légèrement aplatie, de cette forme (ici, un croquis).

8^o Il est à remarquer que je n'ai trouvé aucun fragment de brique ou de poterie.

9^o Aucun reste de poisson, quoique l'Arve coulât à quelques minutes.

Une rondelle d'os appartenant à un crâne, qui avait l'épaisseur de celui de l'homme, avait produit une grande sensation parmi mes confrères les étudiants de deuxième année de philosophie. Mussard entr'autres m'offrait 3000 francs de cet os qui lui semblait le premier échantillon connu de l'homme antédiluvien. Après mûr examen, je constatai moi-même que ce fragment gros comme un écu de 5 francs avait appartenu à un modeste cheval identique aux nôtres.

De ces faits tirons maintenant quelques conclusions.

1^o S'il reste quelque chose actuellement du plancher ossifère de la dite caverne, ce sont des fragments épars, bien clairsemés et bien difficiles à retrouver, mais facile à reconnaître.

2^o La petite couche de charbon est un indice qu'il ne faut jamais négliger; c'est aussi un témoignage indélébile.

3^o Le coquillage importé de la Méditerranée atteste le commerce par son importation, le goût du luxe, puisque de temps immémorial on s'est décoré de coquilles, *témoins* symboliques de bon goût ou d'importance, *testudo* qui vient de *testis*, un témoin. Mais c'est aussi un autre indice de vie sociale et de commerce établi. Car les coquilles, qui sont encore la monnaie courante de certains insulaires, l'ont été dès les temps primitifs, ce qui explique pourquoi les plus anciennes monnaies de bronze portaient pour toute effigie l'empreinte d'une coquille, même celle d'un peigne en particulier. Certes, nous aimons mieux admettre l'importation commerciale de cette coquille, que son importation diluvienne, bien que le remplissage de la caverne rappelle tout à fait une invasion brusque des eaux, laquelle invasion aurait subitement éteint les derniers feux de la caverne et empêché de sauver aucun des objets neufs et précieux pour le temps qui s'y trouvaient. Comment en effet admettre qu'une famille au moins ait séjourné dans cette caverne et que les descendants de cette famille aient laissé encombrer leur demeure par des dépôts graduels successifs, sans rien faire pour s'y opposer, s'ils le pouvaient. Mais comment l'auraient-ils pu si une vague, ou un torrent, une trombe, leur ont apporté en un instant des masses d'alluvions.

4^o Enfin, on peut être sûr de retrouver des dépôts semblables dans des situations analogues. Cherchez donc et vous trouverez. Si comme l'affirme Voltaire, la terre est une vieille coquette qui nous cache son âge, la bonne vieille a cependant bien des récits à nous faire.

Voilà, monsieur le docteur, tout ce que ma mémoire veut bien me restituer au sujet de mes trouvailles de 1835. J'espère bien pouvoir vous en communiquer avant peu qui ne vous paraîtront pas moins anciennes, car il s'agira de l'homme et de sa main d'œuvre retrouvés cette fois dans le poudingue le plus compact, et par conséquent à une époque incontestablement des plus reculées. Mais pour voir il faut venir à Bon Port sous Montreux.

Je suis, etc. »

On notera que Taillefer date ici sa découverte de l'été 1835, date qu'ont répétée Troyon et divers historiens de Veyrier¹, alors qu'il la place en 1834 dans sa lettre de 1870 à H. de Saussure².

Nous avons reproduit plus haut (*fig. 4*) le croquis que Taillefer joint à sa lettre, et qui donne la coupe de son abri, croquis que Gosse a répété et modifié (II, 2).

Taillefer regrette de n'avoir pas fait une récolte plus abondante, alors qu'il eût pu remplir deux ou trois tombereaux d'ossements, ensuite dispersés par les carriers. Il a indiqué lui-même dans sa lettre à de Saussure le sort d'autres pièces³. Quelques-unes seraient entrées au Musée en 1863⁴. Mais il semble que le plus grand nombre ait disparu dans les circonstances suivantes, que nous relevons dans une lettre adressée le 23 décembre 1862 par Troyon à Gosse: « Quant à la caverne de Veyrier, j'ai publié dans mon article tout ce que je connais là-dessus, sauf cette circonstance fâcheuse que la mère de M. Taillefer, pendant que celui-ci était à l'étranger, jeta à la rue tous les objets dont il avait *embarrassé* une caisse, en sorte que tout a été perdu »⁵.

* * *

¹ Cartier, p. 52, note 5.

² *L. c.*

³ Cartier, p. 53.

⁴ Cartier, p. 54, énumération, p. 66; il s'agit des numéros d'inventaire A 2225-2247. Cette identification résulte d'une hypothèse de Cartier (note manuscrite, Registre des donateurs, nos 541-563): « Très probablement récolte Taillefer dans l'abri par lui découvert en 1835-36. En effet, dans une note ms. ajoutée à l'exemplaire de l'Homme fossile de Troyon, paru en 1867 (Bibliothèque du Musée Rb 43), le Dr Gosse déclare que tous les objets découverts par Taillefer sont revenus au Musée. Or entre 1836 et 1868, il n'y a pas d'autres objets de Veyrier inscrits au registre que les cinq pièces du Dr Mayor (A 2219-2223), et ceux qui se trouvent ici sous les nos A 2225-2247. Il est très probable en outre que le n° A 2243 doit être le moulage de « l'os de forme conique pareil à une apophyse, d'environ 3 p. de longueur, et grossièrement percé sur l'extrémité opposée à la pointe », signalé par Troyon (*ibid.*, p. 96) comme faisant partie de la récolte de Taillefer. »

⁵ Il s'agit de la caisse remplie d'ossements, que Taillefer mentionne dans sa lettre de 1869 citée plus haut (n° 1). Ailleurs, M. Cartier s'exprime ainsi, p. 54: « Ainsi que le constate le pasteur Taillefer dans sa lettre à Henri de Saussure, quelques-uns des silex récoltés par lui sont entrés au Musée de Genève en 1863. Ces spécimens, au nombre de 17 (A 2225-2247) », etc.; suit la liste. Et p. 66: « Nous croyons cependant qu'une partie, tout au moins, des spécimens présentés (par Gosse à la Société d'Histoire en 1863), devait provenir des fouilles de Taillefer, car c'est en 1863 précisément que furent recueillies, au Musée de Genève, quelques épaves de sa collection ».

Le passage de la lettre de Taillefer à de Saussure, visé par Cartier, est le suivant: « Les pièces de la collection que j'avais formée... Il n'en a subsisté qu'un petit nombre qui ont été sauvées de l'oubli par le Dr Gosse ». Il n'est nullement dit que ces pièces soient entrées au Musée en 1863.

Relevons d'autre part dans la lettre de Taillefer à Gosse que nous citons ici: « dans l'ouvrage principal de Lyell qui, après avoir énuméré au Musée de Genève les fragments trouvés par moi et sauvés de l'oubli par vous ».

Nous verrons plus loin que ces pièces A 2225-2241, entrées en 1863, pourraient être celles que Gosse avait acquises à Paris et qui proviendraient peut-être de Wartmann.

2. *Elie Wartmann* (1835). — Ni M. Reber, ni M. Cartier ne mentionnent parmi les fouilleurs de Veyrier le nom d'Elie Wartmann. En rappelant les recherches de W. De Luc, M. Pittard signale en note que « à la même Société de physique, le 5 juin 1834, Wartmann annonce avoir trouvé, au pied du Salève, quelques os fixés dans les fentes de rochers »¹. La même année, Mayor, De Luc et Wartmann faisaient une communication collective sur les « Ossements trouvés au pied du Salève », parue dans les Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, session de Lucerne². Il paraît équitable d'accorder à cet inventeur une place plus importante qu'on ne l'a fait jusqu'ici, à en juger par la lettre qu'il adresse à Gosse le 9 novembre 1868:

« Voici, mon cher monsieur, quelques détails sur les objets fort anciens que j'ai trouvés au printemps de 1835, dans diverses carrières du pied du Salève, notamment dans celles qui existent à l'orient de la grande voie par laquelle on dévestit les exploitations actuelles. *Bien que je n'aie pas réussi à retrouver la caisse où je les avais soignés*³, je demeure convaincu qu'elle n'est pas perdue et qu'un heureux hasard me la fera sans doute récupérer un jour.

Ces objets sont:

1^o Plusieurs silex taillés en prismes à trois pans, dont deux arêtes fort tranchantes, et la troisième très obtuse. Les deux faces inclinées qui forment celles-ci sont taillées au marteau, et offrent un très grand nombre de petites cavités conchoïdales qui les rendent rugueuses, ce qui les fait contraster avec la troisième face qui est polie et légèrement concave ou convexe. Ces silex, d'une couleur claire, ont environ 0 m. 10 de long, 0 m. 025 de large et 0 m. 005 d'épaisseur maximum le long de l'arête obtuse. C'étaient des couteaux.

2^o Un grand nombre d'os, la plupart enveloppés d'un dépôt stalagmitique de calcaire blanc jaunâtre plus ou moins cristallin. Ces os appartenaient à diverses espèces d'animaux. Quelques-uns ont été évidemment travaillés. L'un d'eux, long de 15 à 18 centimètres, est façonné en aiguille conique, un peu aplatie, terminée d'une part par une pointe, de l'autre par un trou à la partie la plus large. Cet instrument primitif était sans doute destiné à relier, par des lanières ou des cordes de boyau, les peaux dont on se servait comme vêtement ou comme couverture de toit. Un autre os est aplati et grossièrement barbelé sur ses deux arêtes. On voit encore les traces d'un racloir. C'était un hameçon ou une pointe de lance. Un troisième os est creusé d'une cannelure assez profonde sur toute sa longueur. Malheureusement il s'est brisé quand j'ai voulu l'extraire, parce qu'il était parti-

¹ Pittard-Reverdin, p. 51, note 1; p. 102, XVb.

² *Ibid.*, p. 102, n^o XVI.

³ C'est nous qui soulignons.

culièrement celluleux et fragile. Était-ce une navette de tisserand ou un instrument destiné à l'enroulement d'une ligne de pêche ? Je l'ignore.

3^o Je mentionne une grande variété de dents, appartenant à des petits carnivores et à des herbivores de grande taille. Plusieurs étaient parfaitement conservées et possédaient leur émail. »

* * *

3. *Alph. Favre*, qui fouille en 1867, avant de céder la place à Thioly¹, a repris accidentellement un jour ses recherches, comme il en résulte de la lettre suivante des papiers Gosse, sans date ni suscription :

Monsieur,

« En allant aujourd'hui à Monnetier avec des dames, et en passant dans les carrières de Veyrier, nous avons parlé de vos recherches, nous avons visité la localité, et en fouillant d'abord avec une canne puis avec une pioche qui était là sur place, nous avons trouvé le contenu du petit paquet ci-joint. Il me semble que c'est très joli. Je m'empresse de vous l'envoyer. Je puis vous assurer que tout ce qui a été trouvé par nous est dans le paquet que j'ai le plaisir de vous remettre. »

Les objets trouvés par Favre ont été remis par son fils E. Favre au Museum d'Histoire naturelle, qui les a cédés au Musée d'Art et d'Histoire, en 1905². Il résulte de la lettre précédente que la collection Gosse renfermait un lot de pièces trouvées par A. Favre sur le propre terrain des fouilles de Gosse.

V. LES FOUILLES DE H. GOSSE³.

H. Gosse s'était documenté sur les recherches antérieures aux siennes; il connaissait l'article du *Journal de Genève* du 23 novembre 1833 (Mayor)⁴; il avait sollicité des renseignements des anciens fouilleurs, du Dr Mayor, fils de F. Mayor, d'Elie Wartmann, d'Alphonse Favre, de Troyon, de Taillefer⁵; il avait esquissé un court historique. Ces notes n'étaient, semble-t-il, pas destinées à la publication, preuve en soit la mention « ne pas lire » que portent plusieurs pages, mais plutôt à une communication verbale. Toutefois, il est vraisemblable que ce texte devait servir aussi à la publication projetée par Gosse (voir plus loin).

¹ Cartier, p. 58; Pittard-Reverdin, p. 52-53, 63, 77.

² Cartier, p. 59.

³ Cartier, p. 65; Pittard-Reverdin, p. 54, 67, 80, 102 (bibliographie).

⁴ Cartier, p. 47; Pittard-Reverdin, p. 48.

⁵ Nous avons cité plus haut plusieurs de ces lettres.

Nous extrayons de ce manuscrit ce que Gosse dit de ses propres recherches :

« En 1860, étant à Paris, je trouvai chez M. Guy, préparateur d'objets d'histoire naturelle, rue de l'École-de-Médecine, un certain nombre d'ossements avec cette indication : « trouvés à Veyrier sous Salève, près Genève ». Ils avaient été vendus par un M. Dumouthier, lequel avait séjourné à Genève. Je me rendis acquéreur de cette petite collection et je la soumis à l'examen de M. Lartet, qui me signala le fait intéressant de la présence, dans ces os, d'un maxillaire de renne. Il l'a signalé en 1861 dans ses « Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères réputés caractéristiques de la dernière période géologique »¹.

Après bien des recherches, je parvins à découvrir que ces ossements avaient été apportés à Paris par M. le Dr Dumouthier, lequel avait séjourné à Genève en 1835 et était en rapport intime avec M. Wartmann. Je présentai à la Société d'Anthropologie de Paris les moulages des objets trouvés par Mayor et les ossements que je venais d'acquérir, et le 10 décembre 1863 je lisais à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève une notice sur « Les objets antiques trouvés à Veyrier et appartenant à l'âge du Renne »².

Le 6 janvier 1864 (VIII)³, je donnai au Musée de Genève les objets travaillés achetés chez M. Guy, et me mis de suite au printemps à explorer les carrières de Veyrier, mais en vain. Les ouvriers se rappelaient bien qu'on avait trouvé anciennement des os, mais depuis quelque temps, il ne s'en était pas présenté dans leurs travaux.

Cependant, l'attention des ouvriers avait été éveillée; un de mes amis, M. Legrandroy, était lié avec l'un d'entre eux et, le 20 mai de la même année, il me remettait deux os que je déposai en son nom au Musée (IX)⁴.

Je me rendis ensuite à Veyrier et suivis attentivement les travaux des ouvriers exploitant les carrières, mais n'obtins que quelques ossements isolés pendant la fin de l'année 1864 et presque toute l'année 1865. A ce moment, je commençai à trouver des silex travaillés et quelques os, dans la carrière exploitée par M. Fenouillet.

Dès lors, je continuai mes recherches en collaboration avec M. Alexandre RoCHAT, et nous eûmes le plaisir de faire examiner nos fouilles par quelques savants.

¹ *Annales des sciences naturelles*, 24^{me} série, t. XV, Paris, 1861, p. 227.

² Pittard-Reverdin, p. 102, n^o IX a.

³ A cette note VIII correspond le relevé suivant de Gosse : « Procès-verbaux de la Commission du Musée, 6 janvier 1864 : Monsieur Gosse a donné un certain nombre d'objets provenant de la Grotte du Pas de l'Echelle, dont le Musée ne possédait que quelques spécimens, et qui offrent un grand intérêt comme appartenant aux époques les plus reculées de la présence de l'homme dans nos contrées. Ces objets consistent en 18 couteaux ou hachettes en silex, 4 os travaillés, et le moule d'une aiguille d'os qui provenait de la même localité. »

⁴ A cette note IX correspond le relevé suivant de Gosse : « Procès-verbaux de la Commission du Musée, 5 juin 1864 : M. Legrandroy, député au Grand Conseil, donne une portion de mâchoire et un autre fragment d'ossement de cheval provenant des carrières de Veyrier sous Salève ».

Ainsi, en 1867, nous eûmes la visite de M. John Evans, de Sir Lubbock et de M. le Prof. Favre. Le 9 janvier 1868, M. Thiolly vint nous faire part de la découverte qu'il disait avoir faite à Veyrier. Je n'avais pas voulu en me rendant locataire de la carrière, ôter son gagne-pain à l'ouvrier qui exploitait les pierres. M. Thiolly me fit avertir deux jours après sa communication qu'il en avait jugé autrement et nous empêcha ainsi de continuer nos recherches ¹.

Il a publié plusieurs brochures sur Veyrier, dans lesquelles il a décrit ce qu'il avait trouvé, mais, comme il n'avait pas assisté au commencement des recherches, il en résulte qu'il n'a pu se rendre un compte exact de la situation et que sa relation renferme des erreurs notoires.

En 1870-1871 et 1872, m'étant rendu locataire d'une partie des terrains exploités par M. Jappel, je pus reprendre mes recherches. Si sous certains rapports elles furent moins fructueuses, d'un autre côté, elles nous donnèrent la clef de presque tous les points qui étaient restés obscurs touchant l'habitat de l'homme à cette période reculée de l'humanité. C'est le résultat de nos recherches que je vais avoir l'honneur de vous exposer » ².

Ce document suscite les réflexions suivantes: Gosse acquiert en 1860 un lot d'objets de Veyrier, qui avaient été apportés à Paris par le Dr Dumouthier après 1835.

Peu après, il présente peut-être ³ à la Société d'Anthropologie de Paris ces objets,

¹ A cette substitution de Thiolly à Gosse dans la fouille de la carrière Fenouillet, se rapporte l'attestation suivante:

« Je soussigné, Jean Fenouillet, carrier domicilié à Veyrier, certifie n'avoir remis des ossements et objets travaillés trouvés dans la carrière qu'à Monsieur le Professeur Alphonse Favre et à Messieurs A. Rochat, ingénieur, et H. J. Gosse, docteur, et cela jusqu'au 12 janvier 1868, jour où la commune a loué à une autre personne la dite carrière que j'avais ouverte. Si quelqu'un d'autre que les trois Messieurs sus-mentionnés ont eu en leur possession avant le 12 janvier 1868 des objets provenant de cette carrière, c'est qu'elle me les a volés ou qu'on lui a remis des objets qui m'ont été volés.

Genève, le 16 janvier 1868.

Nous soussignés certifions que Monsieur Jean Fenouillet, ne sachant pas signer, a fait sa croix. (Suivent quatre signatures.) »

² Le manuscrit s'arrête là. Sur une feuille détachée, nous relevons le plan de ce mémoire:

« Historique: Mayor et Wartmann, *Journal de Genève*, 23 nov. 1833. — Taillefer, 1835. — Lartet. Trouville de Paris. Lecture à la Société d'Anthropologie? — Lecture à la Société d'Histoire. Date? 10 déc. 1863? »

Os Legrandroy. — Recherches Rochat-Gosse. — Visite en 1867 de M. John Evans. — Société de Médecine chez Maunoir. — Duval Gautier. — Fouilles Favre, septembre 1867. — Présentation à la Société d'Histoire par Thiolly, 9 janv. 1868. — Description de la localité. — Plan, etc. — Objets découverts, description. — Ossements. — Comparaison avec d'autres gisements. — Ce qu'était ce gisement. — Rapports avec Solutré. — Preuve d'une sépulture. — Couche d'incinération en dehors de la sépulture. — Bibliographie. »

³ Peut-être, car on remarque un point d'interrogation dans la marge du manuscrit à cet endroit, comme dans la table des matières que nous avons transcrite. Les souvenirs de Gosse n'étaient sans doute plus précis.

en y joignant les moulages de pièces trouvées par Mayor. Le 10 décembre 1863, dit-il, il fait à la Société d'Histoire de Genève une communication sur « divers objets trouvés dans les carrières de Veyrier et appartenant soit à lui-même soit au Musée ¹ ». La date est erronée ², la séance ayant eut lieu le 29 janvier 1863. A ce propos, M. Cartier se demande: « S'agit-il de trouvailles personnelles ou d'objets recueillis par d'autres, c'est ce dont les termes du procès-verbal ne permettent pas de décider. Nous croyons cependant qu'une partie tout au moins des spécimens présentés devaient provenir de fouilles de Taillefer, car c'est en 1863 précisément que furent recueillis au Musée de Genève quelques épaves de sa collection ³ ». Cette hypothèse est possible. Le lot comprenait sans doute les documents que Gosse avait montrés à la Société d'Anthropologie de Paris, soit les moulages de Mayor et les pièces achetées à Paris. Ces dernières, il les donne au Musée, dit-il, le 6 janvier 1864. Or les inventaires du Musée ne portent aucune mention correspondant à cette date, et, comme le remarque Cartier, il n'y a aucune nouvelle inscription d'objets provenant de Veyrier entre 1863 et 1868. Les procès-verbaux du Musée énumèrent les objets donnés en 1864: 18 couteaux en silex, 4 os travaillés, moule d'une aiguille d'os. Les pièces entrées le 10 décembre 1863, sont: 17 couteaux en silex, un morceau de calcaire en forme de couteau, 3 os travaillés, le moulage d'une aiguille, une aiguille en os cassée. Les deux listes correspondent à peu de chose près et le nombre est identique, 23. Nous en déduisons que les pièces A 2221-47 proviennent de l'achat fait par Gosse à Paris, en 1860; qu'il les a présentées à la Société d'Histoire le 29 janvier 1863, qu'il les a données au Musée et inscrites le 10 décembre 1863 et que le 6 janvier 1864 seulement la Commission du Musée en a pris connaissance. Gosse a confondu la date du 10 décembre, à laquelle il a inscrit les pièces dans l'inventaire, avec celle de sa communication à la Société d'Histoire, et la date du don avec celle de son inscription dans les procès-verbaux du Musée.

Mais d'où proviennent ces documents? Ils ont été apportés à Paris vers 1835 par le D^r Dumouthier. A cette époque, ils ne peuvent donc provenir que des recherches de Mayor, de Wartmann ou de Taillefer. M. Cartier pense qu'il s'agit des fouilles de ce dernier, et, en effet, Taillefer reconnaît lui-même dans sa lettre à Gosse de 1869 (IV, 1) qu'il lui a cédé des pièces pour le Musée. Toutefois, à en croire le récit de Gosse, ce lot de Paris pourrait provenir des fouilles de Wartmann, puisque le D^r Dumouthier était « en rapport intime avec Wartmann ».

Quant au « moule d'une aiguille en os », n^o A 2243, donné avec le lot de Paris au Musée, que M. Cartier attribue aussi aux fouilles de Taillefer, remarquons

¹ Cartier, p. 65; Pittard-Reverdin, p. 402, IX a.

² Gosse n'est en effet pas certain de la date qu'il avance, preuve en soit, dans la table des matières déjà citée, en regard de l'indication « Lecture à la Société d'Histoire », les mots: « Date ? 10 déc. 1863 ? ».

³ Voir plus haut, à propos de Taillefer; IV, 1 (note).

que Gosse a présenté en même temps à la Société d'Anthropologie de Paris, et sans doute aussi à la Société d'Histoire de Genève, les moulages d'objets provenant des fouilles de Mayor, et que précisément figurent parmi ceux que celui-ci a donné à la Société d'Histoire en 1838 « le moule d'un os percé artificiellement »¹. Nous croirons donc plus volontiers que cet objet, moulé à plusieurs exemplaires, provient des anciennes fouilles Mayor. Il faudrait modifier donc dans le mémoire de M. Pittard son attribution à la grotte Taillefer².

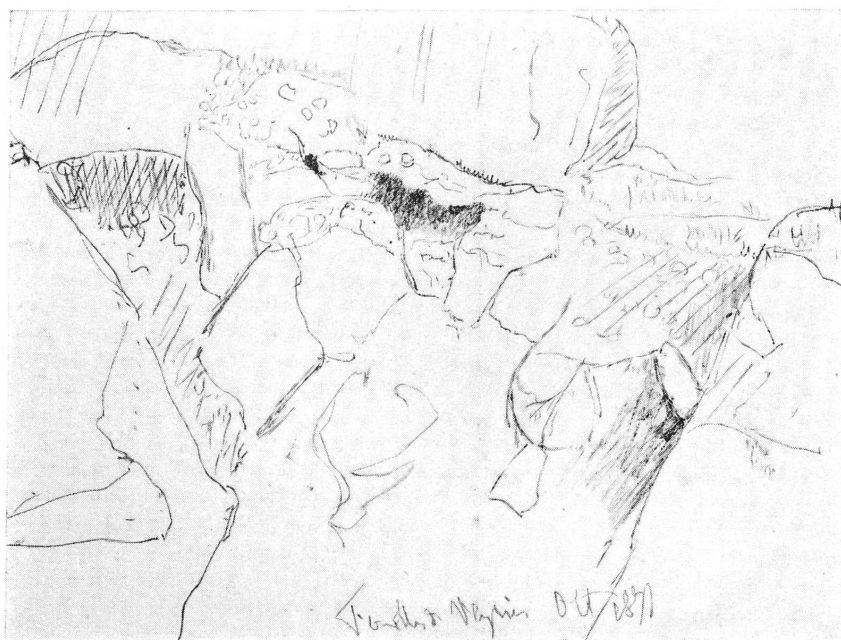


FIG. 6. — Fouilles de Gosse, 1871.

Notons encore que, dans cette communication à la Société d'Histoire, Gosse ne put présenter des objets provenant de ses propres fouilles, puisqu'à cette date il ne les avait pas encore commencées.

Gosse trouva en Thioly³ un rival auquel il ne pardonna pas, et auquel il disputa la priorité des fouilles de Veyrier⁴. Il semble qu'il ait eu raison sur ce point, puisqu'il fouilla la carrière Fenouillet depuis 1864, comme il le dit dans son rapport historique, comme en témoigne aussi un passage de la lettre de A. Favre à Lartet⁵.

¹ Cartier, p. 48.

² Pittard-Reverdin, p. 62, n° 2, fig. 11.

³ Cartier, p. 61; Pittard-Reverdin, p. 53, 63, 78.

⁴ Cartier, p. 68.

⁵ Du 18 février 1868: « Depuis lors j'ai appris que M. le Dr Gosse connaissait ce gisement et prépare un mémoire sur ce sujet; maintenant il est exploité par M. Thioly. » Cartier, p. 59.

Il eut toutefois l'imprudence de ne pas louer cette carrière¹, et il se la vit enlever par Thioly. Ses recherches furent donc interrompues jusqu'en 1870, date à laquelle il loua plus au N. la Carrière Japel et y découvrit en 1871 un nouveau foyer magdalénien². Nous avons commenté plus haut l'emplacement de ces diverses recherches.

M. Cartier remarque que « aucun mémoire, aucun document quelconque, à notre connaissance, ne nous a transmis la moindre indication sur la disposition de ce gisement, sur son aspect et sur les conditions dans lesquelles s'y présentait la couche archéologique³ ». Les documents que nous citons comblent un peu cette lacune. On accordera aussi quelque intérêt à un croquis sommaire au crayon (*fig. 6*), et à une aquarelle assez confuse, exécutés par Gosse, et portant la légende « Fouilles de Veyrier, oct. 1871 ».

VI. PUBLICATIONS DE H. GOSSE.

On a plus d'une fois regretté les obscurités qui entourent les recherches de Gosse à Veyrier, le caractère sommaire et imprécis de ses rares mémoires⁴. Cependant, il préparait dès 1868⁵ une publication sur Veyrier, dont témoignent quatre planches in-4^o, lithographiées, que Cartailhac a signalées le premier à Reber⁶, et qu'il a données au Musée en 1914⁷. Elles sont considérées comme des documents uniques par Cartailhac, Reber, Cartier⁸, Pittard⁹. Elles portent, ainsi qu'une autre planche du même ensemble que nous décrivons plus loin, le bon à tirer d'août 1869. Le mémoire qu'elles allaient illustrer devait paraître dans les « Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève », dont la série in-4^o venait d'être décidée¹⁰. Le travail était fait en collaboration avec Alexandre Rochat, ingénieur, qui avait assisté Gosse dans ses fouilles de la carrière Fenouillet.

Ces quatre planches ne sont pas uniques, et nous en avons retrouvé d'autres dans les papiers Gosse. Toutes portent l'indication « Station de l'âge du renne à

¹ Voir sur le plan I, 2, en B: « Entrée I^o expl. Gosse », et « Ancienne carrière Fenouillet ».

² Cartier, p. 66; Pittard-Reverdin, p. 54. Voir sur le plan I, 2, en E: « Plateforme à niveau des silex, carrière Japel », et en EFGG: « Partie exploitée par M. Gosse ».

³ Cartier, p. 66.

⁴ Cartier, p. 65; Pittard-Reverdin, p. 67, 102, nos IX-XI.

⁵ Le 18 février 1868, Favre mentionne que Gosse « prépare un mémoire à ce sujet ». Cartier, p. 67.

⁶ Reber, p. 11, avec indication des principaux objets reproduits.

⁷ Lettre du 26 juin 1914: « Il n'existe pas d'autre exemplaire de ces planches que le Dr Gosse m'avait amicalement envoyées, et qu'il n'a pas publiées pour d'inexplicables raisons ».

⁸ Cartier, p. 68, note 3.

⁹ Pittard-Reverdin, p. 54, 68, indication des principaux objets reproduits.

¹⁰ Lettre de Ad. Gautier, secrétaire de la Société, à Gosse, du . . mars 1869: « Vous êtes autorisé à faire à vos frais un tirage à part de cent exemplaires. »

Veyrier » — « Lith. L. Ricou, à Genève » — « Gosse et Rochat », et parfois, pour ce qui concerne les silex, « H. J. Gosse del. ex natura ». Mais nous n'avons retrouvé d'autre texte que le court historique mentionné plus haut, et aucune description des objets reproduits. Sans doute que Gosse, mettant la charrue devant les bœufs, aura préparé tout d'abord l'illustration de son volume, renvoyant la rédaction du texte à plus tard.

Pour quelle raison cette publication fût-elle suspendue ? Nous ne le savons pas, et nous renvoyons aux suppositions de M. Cartier¹.

A cette publication appartenaient les lithographies suivantes :

Plans et coupes.

1. Planche, « plan d'une partie des carrières de Veyrier ». Cf. I, 4.
2. Planche, avec les coupes des divers gisements. Cf. II, 1-2.

Le plan en couleur (I, 4) porte l'indication manuscrite « planche », mais sans numéro d'ordre. Comme les planches que nous décrivons plus loin commencent avec le chiffre I, nous supposons que celles-ci (nos 1-2) devaient figurer à la fin du recueil.

Planches I-IV. Os travaillés.

Pl. I. — Un exemplaire remis par Cartailhac, non numéroté ; 7 exemplaires numérotés, des papiers Gosse. L'un d'eux porte la légende manuscrite : « Objets en os et bois de cerf trouvés dans une grotte (Salève, Haute-Savoie) avec des ossements d'animaux antédiluviens (brèche osseuse) ». Sur cette planche, Gosse a reproduit les trouvailles de Mayor². Deux exemplaires donnent au crayon les numéros d'inventaire du Musée :

1. A 2222. Bâton percé avec gravures, Pittard, fig. 9, p. 59.
2. A 2221. Côte de bovidé taillée en pointe, Cartier, fig. 2 a ; Pittard, fig. 8.
3. A 2223. Petit bâton percé en bois de renne, Cartier, fig. 2 c ; Pittard, fig. 10.
4. A 2219. Objet sculpté, Pittard, fig. 7.

Pl. II. — Un exemplaire remis par Cartailhac ; 8 exemplaires dans les papiers Gosse. Deux portent les numéros d'inventaire des objets³ :

1. 3092. Fouilles Favre. Bâton de commandement. Cartier, fig. 7 ; Pittard, fig. 14.
2. A 4156. Fouilles Favre.
3. A 2248. Fouilles Gosse, bâton gravé, Cartier, fig. 13 ; Pittard, fig. 32.
4. Fragment sans numéro.

¹ Cartier, p. 68.

² Pittard-Reverdin, p. 68.

³ Aussi identifiés par Cartier sur la planche remise par Cartailhac.

5. A 2311. Fouilles Gosse, don 1873.
6. A 2272. id.
7. A 2246. Fouilles Taillefer ou Wartmann (voir plus haut). Don Gosse 1863.
8. A 2293. Déchet de bois moderne sans valeur, selon M. Pittard, 1929. Fouilles Gosse, don 1873.
9. Sans numéro.
10. A 2628. Fouilles Gosse, don 1873.
11. A 2371. Coquille, Fouilles Gosse, don 1873.
12. A 2372. Coquille, id.
13. A 2373. Coquille, id.

Pl. III. — Un exemplaire remis par Cartailhac; cinq exemplaires des papiers Gosse. Deux portent les numéros d'inventaire ¹:

1. A 2220. Fouilles Mayor. Ciseau. Dépôt Soc. d'Histoire 1838.
2. A 2280. Fouilles Gosse, don 1873.
3. A 2271. id.
4. Sans numéro. Fouilles Favre.
5. Sans numéro.
6. A 2247. Fouilles Taillefer, selon Cartier; peut-être plutôt fouilles Wartmann, voir plus haut.
7. A 2245. id.
8. A 2305. Fouilles Gosse, don 1873.
9. A 2264. id.
10. A 2243. Fouilles Taillefer, plutôt Mayor, voir plus haut. Moulage de pendeloque. Cartier, fig. 4 *d*; Pittard, fig. 11.

Pl. IV. — Un exemplaire remis par Cartailhac; dix exemplaires dans les papiers Gosse. Deux portent les numéros d'inventaire ²:

1. A 2250. Fouilles Gosse, don 1873.
2. A 2264. id.
3. A 2265. Lissoir. Fouilles Gosse. Cartier, fig. 13, à gauche.
4. A 2276. Fouilles Gosse, don 1873.
5. A 2284. id.

Planches V-VI. Silex.

Pl. V. — Dix exemplaires dans les papiers Gosse, en deux tirages, avec numérotation différente des objets. Deux portent les numéros d'inventaire et leur dénomination:

¹ Aussi repérés par Cartier sur la planche remise par Cartailhac.

² Idem.

1. A 2226. Couteau. Fouilles Taillefer selon Cartier; plutôt fouilles Wartmann, voir plus haut. Pittard-Reverdin, p. 85, note 1.
2. A 2235. Couteau. id.
3. A 2481. Perçoir. Fouilles Gosse, don 1873.
4. A 2234. Perçoir. Fouilles Taillefer ou Wartmann.
5. A 2450. Grattoir. Fouilles Gosse, don 1873.
6. A 2564. Fouilles Gosse, don 1873.
7. A 2230. Couteau. Fouilles Taillefer ou Wartmann.
8. A 2237. Couteau. id.
9. A 2224. Pierre naturelle en forme de hache. Fouilles Mayor. Dépôt Soc. Hist., 1838. Pittard-Reverdin, p. 80, 84, fig. A.
10. A 2227. Couteau. Fouilles Taillefer ou Wartmann.
11. A 2236. Couteau. id.

Pl. VI. — Douze exemplaires, dont deux portent les numéros d'inventaire et la dénomination des objets:

1. A 2228. Couteau. Fouilles Taillefer ou Wartmann, don Gosse 1863.
2. A 2225. Pointe de lance. id.
3. A 2391. Couteau. Fouilles Gosse, don 1873.
4. A 2238. Pointe de lance. Fouilles Taillefer ou Wartmann.
5. A 2229. Pointe de lance. id.
6. A 2242. Couteau. id.
7. A 2382. » Fouilles Gosse, 1873.
8. A 2392. » id.
9. A 2239. » Fouilles Taillefer ou Wartmann.
10. A 2589. » Fouilles Gosse, don 1873.
11. A 2618. » id.
12. A 2623. » id.
13. A 2411. » id.
14. A 2412. » id.
15. A 2473. » id.
16. A 2241. » Fouilles Taillefer ou Wartmann.
17. A 2640. » Fouilles Gosse, don 1873.
18. A 2664. » id.
19. A 2697. » id.
20. A 2327. » id.
21. A 2326. » id.
22. A 2325. » id.
23. A 2547. Pointe de flèche. id.
24. A 2531. Pointe de flèche. id.

25. A 2318. Nucleus. Fouilles Gosse, don 1873.
26. A 2233. Fouilles Taillefer ou Wartmann.
27. Sans numéro.
28. A 2321. Fouilles Gosse, don 1873.
29. A 2354. id.
30. A 2317. id.

Planches VII-VIII. Os travaillés.

Pl. VII. — Trois exemplaires, et un dessin au crayon au revers du dessin de la pl. VIII. Le dessin et une planche portent les numéros d'inventaire des objets :

1. 2249. Fouilles Gosse, don 1873.
2. 2266. id.
3. 2269. id.
4. 2274. id.
5. 2275. id.
6. 2270. id.
7. 2295. id.
8. 2273. id.
9. 2280. id.
10. 2297. id.
11. 2261. id.
12. 2296. id.

Pl. VIII. — Deux exemplaires, et un dessin au crayon, qui porte les numéros d'inventaire :

1. 2277. Fouilles Gosse, don 1873.
2. 2286. id.
3. 2281. id.
4. 2282. id.
5. 2554. id. Partie d'une diaphyse, Pittard, fig. 34.
6. 2256. id.
7. 2263. id.
8. 2315. id.
9. 2314. id.
10. 2369. id.
11. 2368. id.
12. 2367. id.
13. 2366. id.
14. 2294. id.

15. 2260. Fouilles Gosse, don 1873.
16. 2377. Objet en stéatite, Pittard, fig. 46.

VIII. DIVERS.

Faune de Veyrier. — L. Rutimeyer, dans son article « Ueber die Rennthier-Station von Veyrier am Salève ¹ », mentionne le rapport qu'il a adressé à ce sujet à Gosse en décembre 1871 ², et que nous avons retrouvé dans les papiers Gosse (lettre du 10 décembre 1871).

Papiers Reber. — Le Musée a hérité ³ en 1925 des collections, bibliothèques et papiers scientifiques de M. B. Reber, qui s'était occupé plus d'une fois des stations de Veyrier ⁴, et qui en possédait de nombreux objets. Cependant, nous n'avons rien trouvé dans ces papiers qui ajoutât quelque élément utile à la question.

Recherches récentes. — MM. Blondel et Reverdin ont fouillé en automne 1928 un abri sous roche, dans l'ancienne carrière de Veyrier, et y ont recueilli des objets divers, poterie, épingles en bronze, donc d'une époque postérieure. *20^e Jahresbericht, Société suisse de préhistoire*, 1928, p. 40.

¹ *Arch. f. Anthr.*, VI, 1873, p. 59.

² *Ibid.*, p. 60.

³ *Genava*, IV, p. 9; V, p. 8.

⁴ Cartier, p. 70, note 2; Pittard-Reverdin, p. 54, 81; 103, n^o XXVI-XXXIV (bibliogr.).

